

La réforme de l'ONU à mi-chemin

Chronique du Palais

Guy Mettan
Directeur du Club suisse de la presse

La nouvelle n'a pas fait trop de bruit mais elle est importante pour Genève et l'ONU: **les premières réformes lancées par Antonio Guterres ont été avalisées** par l'Assemblée générale et vont entrer en force. Le secrétariat général sera ainsi réorganisé pour tenir compte de la refonte des volets Sécurité/Maintien de la paix et développement/Objetsifs du développement durable. Les bureaux nationaux dépendront directement du secrétaire général. La coordination, la transparence et la responsabilité devraient s'en trouver notablement améliorées et profiter aux grandes agences genevoises. Prochain enjeu en cette année de 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme: réformer le Conseil des droits de l'homme, combattu par toutes les grandes puissances, et notamment par les États-Unis qui menacent de le quitter, et critiqué pour son obsession des droits politiques et sa négligence à faire respecter les droits matériels. Du pain pour la planche pour le successeur du haut-commissaire Zeid Ra'ad al-Husseini, partant en août.

La CNUCED vient de publier son rapport 2018 sur l'investissement direct: 23% en 2017, soit 450 milliards de moins qu'en 2016. Principales économies touchées, celles de l'Europe et des pays développés (-40%), à cause de la baisse du nombre de fusions et acquisitions. L'Union européenne et les États-Unis font jeu égal, avec chacun 300 milliards d'investissements directs, l'Asie attire 476 milliards, l'Amérique latine 151, tandis que l'Afrique reste le parent pauvre, avec seulement 42 milliards (-21%).

«Je dis non au sexisme. Et vous, qu'en dites-vous?» C'est le petit message qui s'affiche sur les écrans de tous les collaborateurs/trices des

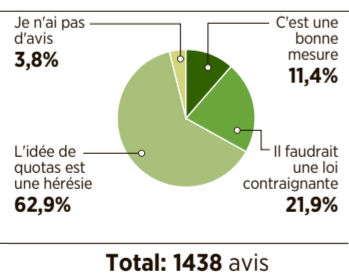
Nations Unies depuis quelques semaines. La campagne *#metoo* a aussi secoué la bureaucratie onusienne! L'agence ONUSIDA est d'ailleurs mise en accusation à ce propos et des protestations sont prévues contre ses dirigeants cette semaine. Rappelons que la conférence internationale du travail vient de publier un rapport et de lancer une campagne pour «Mettre fin à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail», avec un questionnaire envoyé à tous les gouvernements des pays membres. L'ONUG se devait donc de lui emboîter le pas, en appelant à «bannir le sexisme ordinaire du Palais des Nations».

«Prochain enjeu en cette année de 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme: réformer le Conseil des droits de l'homme»

Riche semaine avec deux grands-messes: celle du pape, jeudi, et celle des droits de l'homme, depuis lundi. L'autre grand blond de la politique internationale, **Boris Johnson**, était attendu à Genève pour inaugurer la dernière mouture du Luminarium, cette grande structure gonflable installée dans le parc de l'Ariana pendant la session du CDH pour accueillir concerts, vidéos et autres performances artistiques destinées aux élèves et visiteurs. De son côté, Staffan de Mistura, l'émissaire sur la Syrie, compte bien profiter de cette session pour relancer les négociations de paix. À force de consulter, consulter et consulter, il a prévu de réunir tour à tour l'ensemble des protagonistes - Iran, Turquie et Russie, puis France, Allemagne, États-Unis, Saoudiens et Jordaniens - dans l'espoir d'avancer sur le projet de Constitution et d'élections... Courage!

Sondage

● **La question d'hier**
Le National approuve les quotas de femmes dans les entreprises cotées en Bourse. Mais sans sanctions envers les contrevenants. Qu'en pensez-vous?



www.tdg.ch

Grand format
● **Le pape François, pop star à Genève**
Du boxeur athée devenu animateur en paroisse au moine devenu star de pop-rock chrétien, cinq récits de foi. Suivez le vécu de Fabrice, Juliana, Randy, Thobias, Anne... et la visite du chef de l'Église catholique en quatre temps: 1. François et ses fidèles, 2. 1969-1982 Visites papales, 3. Les voyages des papes, 4. Une journée hors norme. www.papegeneve.tdg.ch



L'image du jour



Pedro Alonso, acteur qui interprète le personnage de Berlin dans la série «La casa de papel», était hier à Monaco pour le 58e Festival de télévision de Monte-Carlo. La série espagnole, qui connaît un succès phénoménal, raconte un «braquage parfait». D'abord diffusée sur une chaîne espagnole, la série a vu son audience exploser après son passage sur Netflix. DUKAS

La visite de François au COE vue de Taizé

L'invité

Frère Alois
Prieur de Taizé



La visite du pape François à Genève, à l'occasion du 70e anniversaire du Conseil œcuménique des Églises, est un jalon qui va marquer le chemin de l'unité des chrétiens. Nous, les frères de Taizé, nous en réjouissons car nous sommes proches et du pape et du Conseil œcuménique.

Le Conseil œcuménique et notre communauté sont nés dans la même période, Taizé au début de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil peu après sa fin. Au milieu du XXe siècle, leurs initiateurs respectifs étaient animés par une même passion de l'unité. Ils avaient la vision, pour les Églises séparées, d'une nouvelle étape à franchir, une étape de communion et de fraternité entre chrétiens, en vue de la paix sur la terre au-delà du conflit qui avait déchiré le monde. À leur suite, à

Genève comme à Taizé, nous essayons de maintenir cette flamme allumée. Le pape François, depuis le commencement de son ministère, ne ménage pas ses efforts pour ranimer le désir de l'unité. Je peux en témoigner car il m'est donné de m'entretenir avec lui chaque année. À l'occasion du 500e anniversaire de la Réforme protestante, il s'est rendu en Suède, à Lund, afin de rendre visite aux luthériens. Là, j'ai été profondément touché de l'entendre «reconnaître avec joie les dons qui sont venus à l'Église par la Réforme». Par là, il appliquait à la Réforme ce qu'il avait déjà formulé de manière plus générale au sujet de l'œcuménisme: «Il ne s'agit pas seulement de recevoir des informations sur les autres pour mieux les connaître mais de recueillir ce que l'Esprit a semé en eux comme un don aussi pour nous.»

Dans cette optique, la visite du pape à Genève pourrait aider les chrétiens à s'interroger sur quelques points, notamment ceux-ci:

- Quels sont les dons que nous

pouvons recevoir des autres? À cause de leurs évolutions historiques et théologiques, et par des choix de conscience, tous les chrétiens ne vivent pas leur foi de la même manière. Plutôt que source d'opposition, comment ces différences peuvent-elles devenir enrichissement réciproque?

- L'unité n'implique pas une uniformité dans la pratique de la foi ni un nivellement des convictions. Mais comment faire pour que le respect d'une saine diversité n'altère jamais la dynamique de l'unité?

- Dans bien des lieux du monde, les appartenances nationales, l'affirmation des identités semblent aujourd'hui l'emporter sur un sens d'appartenance à une même famille humaine. Par leur unité qui dépasse les frontières, les chrétiens parviendraient-ils à montrer que nous avons tous besoin les uns des autres?

- Alors que la semaine de prière pour l'unité, qui a lieu chaque année en janvier, est un des moments - trop rares - pour se rencontrer, est-ce que d'autres occasions pourraient être

trouvées pour se mettre «sous un même toit», pour prier ensemble et vivre un partage? Pour qu'un échange de dons entre les chrétiens se concrétise, retrouvons-nous ensemble plus souvent dans la prière, l'écoute de la Parole de Dieu, le silence et le partage!

- Pour les temps forts de la vie de nos communautés chrétiennes, n'oublions pas d'inviter les autres chrétiens. Faisons tout ce que nous pouvons ensemble, ne faisons rien sans penser aux autres. À chaque occasion, une authentique question œcuménique pourrait être: qui manque pour le moment à cette table fraternelle, parce que nous avons omis de les voir?

Les chrétiens perdent en crédibilité quand ils parlent d'un Dieu d'amour tout en demeurant séparés. Autrement, au nom de la vérité de l'Évangile, les chrétiens sont divisés. Aujourd'hui, au nom de la vérité de l'Évangile, il est essentiel qu'ils se reconcilient. Puisse la rencontre de Genève inviter tous les chrétiens à construire, avec d'autres, une civilisation fondée sur la confiance.

Coopération au développement: indispensable

L'invité

René Longet
Président de la Fédération genevoise de coopération



À travers plus de 300 associations, de nombreux habitants et habitantes de Genève se regroupent autour de projets de coopération au développement permettant à des populations démunies au Sud de mieux vivre dans leur pays. Droit que chacun et chacune de nous revendique comme un des premiers des droits humains! Ces projets sont définis en partenariat avec leurs bénéficiaires, gérés et suivis avec

une efficacité et une efficacité remarquables. Au fil des années, Canton et communes ont mis en place une politique de soutien à ces engagements, inscrite dans les articles 146 et 211 de la Constitution. Ils stipulent que «l'État (...) mène une politique de solidarité internationale soutenant la protection et la réalisation des droits de l'homme, la paix, l'action humanitaire et la coopération au développement» et «reconnait et soutient le rôle des associations et du bénévolat dans la vie collective. (...) Il peut nouer des partenariats pour des activités d'intérêt général.»

Alors que les plateformes de négociation multilatérales se voient menacées, que les inégalités s'accroissent dans les

pays et entre les pays, le rôle de la coopération et de ses acteurs devient toujours plus important et appelle le soutien de tous. En effet, comme le relevait Pierre Maudet dans le cadre de sa candidature au Conseil fédéral, «l'aide au développement ne doit pas être une simple variable d'ajustement budgétaire car ce que nous ne dépensons pas ici, nous le dépensons ailleurs ou plus tard pour lutter contre l'immigration illégale ou organiser des expulsions». Or, ces dernières années, que ce soit à Berne ou à Genève, des coupes ont été proposées - et certaines effectuées - sur les crédits de coopération.

De telles démarches doivent appartenir au passé. Il est temps qu'un engagement aussi crucial soit hissé au-dessus des querelles partisans et que l'on ne mette pas en opposition les besoins des plus démunis du monde et nos besoins locaux, car nous vivons tous sur la même planète. Que nous le voulions ou non, nous sommes au quotidien reliés au monde, par des produits, des objets, des personnes en provenance des quatre coins du monde... Nous avons tous intérêt à ce que ce monde connaisse davantage d'équité, de solidarité, de durabilité. Cette aspiration est au cœur du rôle que s'est choisi Genève à travers sa vocation de cité internationale. Oui, la coopération au développement, investissement dans la stabilité du monde, fait partie de l'ADN des Genevoises et des Genevois.

Décision

Paris gèle les fonds français de Hani Ramadan

Le prédicateur genevois ne posséderait aucun avoir outre-Jura. Néanmoins, il figure parmi 17 personnes suspectées d'être liées au terrorisme et dont les fonds sont bloqués

L'essentiel

● **Gel** La France a bloqué les fonds du prédicateur genevois, frère de Tariq.

● **Code** Il s'agit d'une mesure administrative et non pénale.

● **«Inutile»** Hani Ramadan nie posséder des avoirs en France.

Jean-Noël Cuénod Paris

Le Ministère français de l'intérieur et celui des finances ont pris conjointement, le 15 juin, la décision de geler les fonds que possèdent en France dix-sept personnes suspectées d'être liées au terrorisme, révélant le mensuel «Lyon Capitale» en citant le «Journal officiel». Parmi elles figurent un Genevois, le prédicateur musulman Hani Ramadan. Il s'agit d'un arrêté pris en fonction de l'article L. 562-2 du Code monétaire et financier, ainsi libellé: «Le ministre chargé de l'Économie et le ministre de l'Intérieur peuvent décider, conjointement, pour une durée de six mois, renouvelable, le gel des fonds et ressources économiques: qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par des personnes physiques ou morales (...) qui commettent, tentent de commettre, facilitent ou financent des actes de terrorisme, y incitent ou y participent.» Un second alinéa prévoit le même mécanisme pour les personnes morales détenues par les personnes évoquées ci-dessus.

Il s'agit donc d'une décision administrative et non pas d'une mesure de justice pénale. À notre connaissance, aucune procédure pénale n'est diligentée en France contre Hani Ramadan; d'ailleurs, les



Incompréhension
Directeur du Centre islamique de Genève, Hani Ramadan dit ne détenir aucun avoir en France. GEORGES CABREIRA

autorités suisses et genevoises n'ont reçu aucune demande d'en-traide.

Régulièrement modifié par ordonnance, cet article est particulièrement mis en œuvre depuis la vague d'attentats qui a frappé la France. Depuis le début de cette année, les Ministères de l'intérieur et des finances ont signé 74 arrêtés sur la base l'article L. 562-2.

Parmi les dix-sept suspects concernés par les gels de fonds ordonnés vendredi dernier figurent deux

terroristes d'un certain calibre: K.R. et A.S.-M., dit «Ali le Coiffeur». Le premier est un Brésilien converti à l'islam sous le prénom de Hakim et établi à Terrassa, en banlieue de Barcelone, un des principaux centres du djihadisme en Europe. Il a été condamné le 10 avril par la Cour nationale espagnole à huit ans de prison pour appartenance à l'organisation terroriste «Fraternité islamique - Groupe pour la prédication du djihad». À son domicile catalan, du matériel

de propagande en faveur de Daech et d'Al-Qaïda avait été saisi. K.R. fut arrêté en 2014 en Bulgarie, à la frontière avec la Turquie; il s'apprêtait à combattre en Syrie pour Daech.

«Ali le Coiffeur», Espagnol lui aussi converti à l'islam, faisait également partie en Catalogne de la «Fraternité islamique - Groupe pour la prédication du djihad». Arrêté avec dix autres suspects le 8 avril 2015 lors d'une vaste opération organisée par la police cata-

lana, il est actuellement accusé, avec son groupe, d'avoir projeté une série d'attentats à Barcelone. «Ali le Coiffeur» est aussi suspecté d'une tentative d'attentat contre une librairie juive de Barcelone en avril 2015.

Les suspects dont les avoirs en France ont été gelés présentent tous un parcours pénal. Sauf un, Hani Ramadan, qui n'a fait et ne fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune poursuite pénale. Dès lors, pourquoi figure-t-il dans cette

«On vient juste prier»

● «On se moque de qui dirige le Centre islamique de Genève (CIG), on vient juste prier.» Voilà en substance ce que plusieurs fidèles ont répondu, ce mardi après-midi, à notre journal venu les interroger sur le gel des avoirs de Hani Ramadan, directeur du CIG.

«Je passe parfois ici pour donner de l'argent aux pauvres, c'est tout», lance un jeune en tenue légère. Il faut dire qu'un soleil de plomb baigne l'entrée du CIG, aux Eaux-Vives.

Les commentaires sont, eux, nettement moins bouillants que la météo. Un bon accueil et un certain mutisme dominant notre passage au CIG. «Je ne connais pas ce monsieur», déclare un musulman de Paris, de passage à Genève.

«Je me fiche de cette histoire, renchérit un habitué des lieux, un brin agacé par notre

liste d'arrêtés? La réponse est d'autant plus malaisée qu'il s'agit d'une mesure administrative qui n'a pas à être documentée aussi rigoureusement qu'une procédure pénale.

Cette disposition du Code monétaire et financier fait partie de l'arsenal juridique adopté par la France après la vague d'attentats. Elle vise sans doute à assécher en amont les fonds destinés au terrorisme. Il semble donc que de simples soupçons suffisent à la mettre en route. Ce qui ne serait pas le cas avec une action en justice.

À 20 minutes, Hani Ramadan rappelle qu'il s'est toujours opposé au terrorisme et qualifie l'arrêté français de «mesure inutile et vide» puisqu'il n'a aucun avoir en France. Il ne fera donc pas recours contre elle, sauf si les deux ministères la renouvellent dans six mois.

En l'absence de procédure pénale, il est donc impossible de savoir pour quelle raison le gouvernement français a placé Hani Ramadan dans cette volée d'arrêtés. Si les Ministères de l'intérieur et des finances disposent d'éléments concernant une éventuelle implication du Genevois dans l'aide au terrorisme, la moindre des choses serait d'en avertir les autorités suisses et genevoises.

Si ces ministères ne possèdent pas ces éléments, alors pourquoi avoir bloqué des fonds que Hani Ramadan, apparemment, ne détient pas en France? À ce stade, on ne peut que hasarder de prudentes hypothèses. Celle-ci par exemple: en prenant cette décision, les autorités françaises n'adresseraient-elles pas un signe au prédicateur musulman pour qu'il modère sur les réseaux sociaux la très active défense de son frère Tariq, qui doit répondre en France de graves accusations de viols?

En tout cas, Paris ferait bien de se montrer plus explicite. **Collaboration: Fedele Mendicino et Benjamin Keller**